



Monsieur le président

Vous convoquez à nouveau aujourd'hui le comité technique local concernant les horaires de la trésorerie de Morée

la CGT Finances Publiques de Loir et Cher n'est plus dupe depuis longtemps sur ce que vous appelez le dialogue social.

Le CTL n'est qu'une chambre d'enregistrement de décision prise par notre direction générale et que vous êtes tenus de nous présenter : par exemple la généralisation du paiement chez les buralistes.

Sur les points locaux, tel que les ouvertures au public, vous mettez les organisations syndicales devant le fait accompli,

Mais là encore, ces décisions sont liées directement à une politique bien huilée et désormais bien connue pour fermer les services ou trésoreries, transfert de missions, baisse des effectifs et fermeture avec l'assentiment des agents mis en difficultés par leur propre administration.

Lors du CTL du 28 mai dernier, sur le thème de la création du service départemental des impôts de Loir et Cher, vous nous avez assuré que tous les postes seraient pourvus au 1er septembre 2020, or il manque un poste de géomètre.

Quand le poste sera attribué et avec quel statut, apprenti, contrat à durée déterminée ou indéterminée.

Lors de ce même CTL, la CGT a demandé de confirmer la répartition des tâches entre les services des impôts des particuliers et le service départemental des impôts fonciers concernant le traitement des redevables économiques faibles.

Il a été confirmé la procédure mentionnée dans la fiche de création de poste,

À ce jour, suite aux premières réclamations, visiblement les chefs de services remettent en cause du processus présenté.

Il est vrai que la communication n'est pas optimum dans notre administration,  
Pour preuve, certains chefs de services ignorent les règles pour tenir des réunions.

La cgt finances publiques 41 demande :  
l'abandon du projet de nouveau réseau de proximité,  
la fin du gel du point d'indice  
et l'embauche d'agents sous le statut de fonctionnaire.